



FILIERE D'ACCES AU SPORT DE HAUT NIVEAU

Validation 2005-2009

FEDERATION FRANÇAISE DE



CANOË-KAYAK

PROJET FEDERAL 2004 - 2014

COMMISSION NATIONALE DU SPORT DE HAUT NIVEAU
Date de validation (remplie par ds2)

SOMMAIRE

1 -	<u>Fiche d'identité de la Fédération française de canoë-kayak</u>	3
2 -	<u>Historique de la filière de la FFCK</u>	5
2.1 -	Bilan 2000-2004	5
a)	<u>Les résultats sportifs</u>	5
b)	<u>Bilan du fonctionnement de la filière</u>	6
3 -	<u>Tableau des correspondances</u>	7
4 -	<u>Stratégie de la nouvelle filière</u>	9
4.1 -	Objectifs	9
4.2 -	Résultats attendus pour 2008	10
5 -	<u>Les principales Evolutions (ce qui va changer)</u>	12
6 -	<u>Dispositifs mis en oeuvre</u>	13
6.1 -	Evolution des structures	
6.2 -	Alimentation de la filière	14
6.3 -	Fluidité de la filière	15
7 -	<u>Cartographie des structures</u>	15
8 -	<u>Cahier des charges des structures</u>	17
9 -	<u>Compétitions de références, critères et quotas des sportifs en listes</u>	20

1 - Fiche d'identité de la Fédération française de canoë-kayak

Nom de votre association	: FEDERATION FRANCAISE DE CANOE KAYAK		
N° de code fédération MS	:		
Sigle de votre association	: FFCK		
Adresse de son siège social (rue): 87, quai de la Marne BP 58			
Code postal : 94 344	Commune	: Joinville le Pont Cedex	
Téléphone du standard : 01 45 11 08 50	Télécopie du standard: 01 48 86 13 25		
Mèl : ffck@ffcanoe.asso.fr	Site Internet	: www.ffck.org	
Numéro SIRET : 785 724 378 00019			
<u>Objet :</u>			
<ul style="list-style-type: none"> • De promouvoir, d'enseigner, d'organiser et de gérer la pratique du canoë, du kayak ainsi que des activités sportives dérivées, utilisant la pagaie comme mode de propulsion ou des disciplines connexes, agréées par la F.F.C.K. se déroulant dans le même milieu (comme la nage en eau vive), sur le territoire métropolitain ainsi que dans les départements et territoires d'Outre-mer. • De protéger le milieu aquatique et l'environnement nécessaire à ses pratiques. 			
<u>Durée :</u> illimitée.			

<u>Association déclarée en préfecture :</u> déclaration n° 169077 du 08.12.1931
<u>Date de publication au Journal officiel :</u> JO. n° 23108 P du 08.01.1932
<u>Agrément du ministère des Sports :</u> n° : 13065 du 10.03.1954
<u>Agrément du ministère de l'écologie et du développement durable :</u> n° : 13065 le 23 .09.1982 et le 17 mars 1994
<u>Délégation du ministère des Sports :</u> n° : MJSK0570040A du 09.03.2005

Titres délivrés en 2004	Nombre de licences total	: 30 437
	Nombre de licences Hommes	: 22 779
	Nombre de licences Femmes	: 7 658
	Nombre de clubs agréés	: 714
	Autres titres	: 233 743

Elus associatifs

Président

Nom : HUNAUT Prénom : Christian Profession : Enseignant
 Date de 1ère élection : mars 1997
 N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
 N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25

Co-président (s'il y a lieu) ou Vice-président (premier Vice-président, s'il y a lieu)

Nom : LYON Prénom : Guy Profession : Professeur de sport (retraité)
 Date de 1ère élection : mars 1997
 N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
 N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : glyon@ffcanoe.asso.fr

Nom : BERARD Prénom : Patrick Profession : Agent EDF
Date de 1ère élection : mars 1997
N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : pberard@ffcanoe.asso.fr

Nom : BLANCHET Prénom : Vincent Profession : Ingénieur de recherche
Date de 1ère élection : mars 1997
N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : vblanchet@ffcanoe.asso.fr

Secrétaire général

Nom : HOHLER Prénom : Vincent
N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : vholer@ffcanoe.asso.fr

Trésorier

Nom : JEHL Prénom : Caroline
N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : cjehl@ffcanoe.asso.fr

Médecin fédéral

Nom : KOECHLIN Prénom : Daniel
N° de téléphone direct (ou secrétariat) : 01 45 11 08 55
N° de télécopie direct (ou secrétariat) : 01 48 86 13 25 Mèl : dkoechlin@ffcanoe.asso.fr

2 - Historique de la filière d'accès au haut niveau de la FFCK

Mise en place en 1994, la filière d'accès au haut niveau de la FFCK n'avait pas évolué depuis sa création. Au delà de l'engagement à dix ans pris à l'époque, la culture de la fédération lui a appris, que pour faire évoluer des dispositifs lourds, il est nécessaire d'agir en fonction d'évaluations qui s'appuient au moins sur des résultats à moyen terme. Par ailleurs, avec 4 disciplines sportives reconnues de haut niveau, 18 Pôles Espoirs, 8 Pôles France, des résultats sportifs remarquables lors des deux dernières olympiades, une évolution de l'outil de préparation sportive qu'est la filière doit se construire en fonction d'éléments concrets. Les options prises en 1994 envisageaient une évolution de la filière à la fin de l'Olympiade 2004. Cette refonte du dispositif d'accès au sport de haut niveau s'est engagée dès 2001 et la réflexion s'est poursuivie jusqu'au lendemain des Jeux Olympiques d'Athènes.

2.1 - Bilan 2000-2004

a) Les résultats sportifs

Sur l'olympiade passée, pour le collectif Elite/Senior, si l'on prend en compte les quatre disciplines reconnues de haut niveau (la course en Ligne, le Slalom, la Descente et le Kayak Polo), la France est la troisième nation du canoë-kayak au calcul de l'indice PO derrière l'Allemagne et la Hongrie. La Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie et l'Espagne talonnent la France. Sur le plan de la participation, le canoë-kayak a engagé son évolution, d'un sport européen, il devient, de fait, un sport mondial.

Ce très bon résultat global révèle cependant des différences importantes. Pour les deux disciplines olympiques, le Slalom (SLA) et la Course en Ligne (CEL), la France se classe à la première place (SLA) et à la 17^{ème} place (CEL) avec une médiocre 23^{ème} place dans cette discipline lors des Jeux Olympiques d'Athènes. En ce qui concerne le non olympique, en Descente (DES), la France se classe régulièrement sur la première marche du podium. Le collectif Kayak Polo (KAP) accède fréquemment au stade des demi-finales, sans toutefois passer régulièrement ce cap (troisième sur l'olympiade).

Pour les collectifs Juniors (-18 ans) et Jeunes (-23 ans), les résultats sont plus homogènes entre les différentes disciplines. Pour les Juniors, on remarque que les résultats sont moins brillants en Slalom et Descente que ceux des Seniors et meilleurs en Course en Ligne. Cette tendance n'est pas nouvelle (le champion olympique de Slalom 2004 (catégorie Kayak hommes) n'était que 13^{ème} des derniers championnats du Monde auxquels il a participé), et s'explique par une spécialisation plus précoce (dès la catégorie minimes) en Course en ligne que dans les autres disciplines.

La catégorie Jeunes n'existe que depuis 2000 et il n'est pas significatif de réaliser un récapitulatif des résultats et de la place des délégations françaises dans le contexte international. Il est tout de même possible de remarquer que les prestations des sportifs et des sportives relevant de cette catégorie, notamment pour ce qui concerne les temps de course et le niveau technique, sont très proches et parfois meilleures, que celles réalisées par les Seniors. Ces données et l'âge des compétiteurs apportent des informations intéressantes sur les sportifs susceptibles d'être présents à court terme pour les compétitions de référence. De plus, les nations fortes au niveau mondial ont toutes envoyé une forte représentation pour ces compétitions qui ont un réel intérêt en matière de confrontation et d'apprentissage du haut niveau.

b) Bilan du fonctionnement de la filière du haut niveau

Organisation et suivi de l'entraînement des sportifs

L'organisation 1994-2004 en 8 Pôles France, 3 pour chacune des disciplines olympiques et 2 pour la descente a eu des incidences importantes sur le haut niveau. Tout d'abord, ce dispositif a permis une meilleure individualisation de l'entraînement pour chacun des sportifs des Pôles France. Ce suivi personnalisé a aussi permis d'assurer, pour les sportifs concernés un suivi des études et du projet personnel plus précis. Cependant cette individualisation a aussi provoqué quelques effets pervers qui ont eu des conséquences négatives, notamment en Course en Ligne.

La formation spécialisée par discipline de chaque Pôle France et la nécessaire participation des entraîneurs de ces structures à l'encadrement des équipes de France, même si elle a favorisé la capacité d'autonomie des meilleurs, a posé un souci de permanence de l'encadrement sur les structures lors des périodes de compétitions. Dans ce domaine, même si le relais a toujours été assuré par les entraîneurs des Pôles Espoirs présents sur le site, la filière 2004-2014 proposera des solutions.

Le morcellement de l'élite sur trois structures n'a pas favorisé la confrontation entre les meilleurs sportifs et imposé de très nombreux stages d'équipes ou de catégorie hors Pôles. Ce facteur a eu des incidences sur le suivi de formation des sportifs, mais aussi sur leur motivation. En effet, si un tel dispositif a permis aux sportifs issus des clubs et des Pôles Espoirs de progresser rapidement pour appartenir à l'élite nationale il n'a pas réussi à prendre en compte les écarts importants à combler pour accéder au plus haut niveau. Certains sportifs ont joué de cette domination hexagonale pour pérenniser leur situation personnelle au sein de l'Equipe de France sans chercher vraiment à progresser vers le plus haut niveau.

Le lien entre la vie sportive nationale et le haut niveau

La très grande autonomie des Pôles France a provoqué un début de rupture entre la vie sportive nationale et le haut niveau. Cet aspect a cependant été compensé par la présence de nombreux entraîneurs de Pôles Espoirs dans les groupes de soutien qui accompagnent les Equipes de France lors des déplacements importants.

Le suivi des études et l'insertion professionnelle des sportives et des sportifs

Ce dispositif reste relativement performant depuis les deux dernières olympiades. Les dispositions actuelles imposent aux sportifs de rédiger une fiche Parcours/Projet qui est un engagement mutuel entre le sportif et la FFCK qui propose des dispositifs d'accompagnement efficaces. En effet, à l'issue de l'olympiade, la très grande majorité des sportifs a un niveau au moins égal à Bac +2. Il reste que ces dispositions montrent leurs limites dans la phase de vie des sportifs consécutive à la période de compétition -dite de reconversion- qui fera l'objet d'une stratégie particulière dans l'avenir.

Le suivi médical

La particularité du secteur santé FFCK est d'être totalement transversal à toutes les activités de la fédération. Les intervenants médicaux et paramédicaux auprès des sportifs de haut niveau et des Equipes de France agissent en totale intégration dans le secteur Haut niveau. La gestion des dossiers médicaux et donc le retour d'informations sanitaires vers le sportif et son médecin d'équipe ou de Pôle France ou Espoirs est rendu possible dans le cadre d'un travail en réseau entre les intervenants qu'ils soient médecins ou kiné d'équipes, médecins correspondants des Pôles. Ces dispositions sont cependant limitées par la motivation des entraîneurs et des sportifs de haut niveau. Dans ce contexte, l'information, la formation et la connaissance des risques sanitaires ne trouveront leur pleine efficacité que lorsqu'elles sont relayées par les secteurs communication, enseignement, accidentologie, patrimoine nautique etc . de la FFCK.

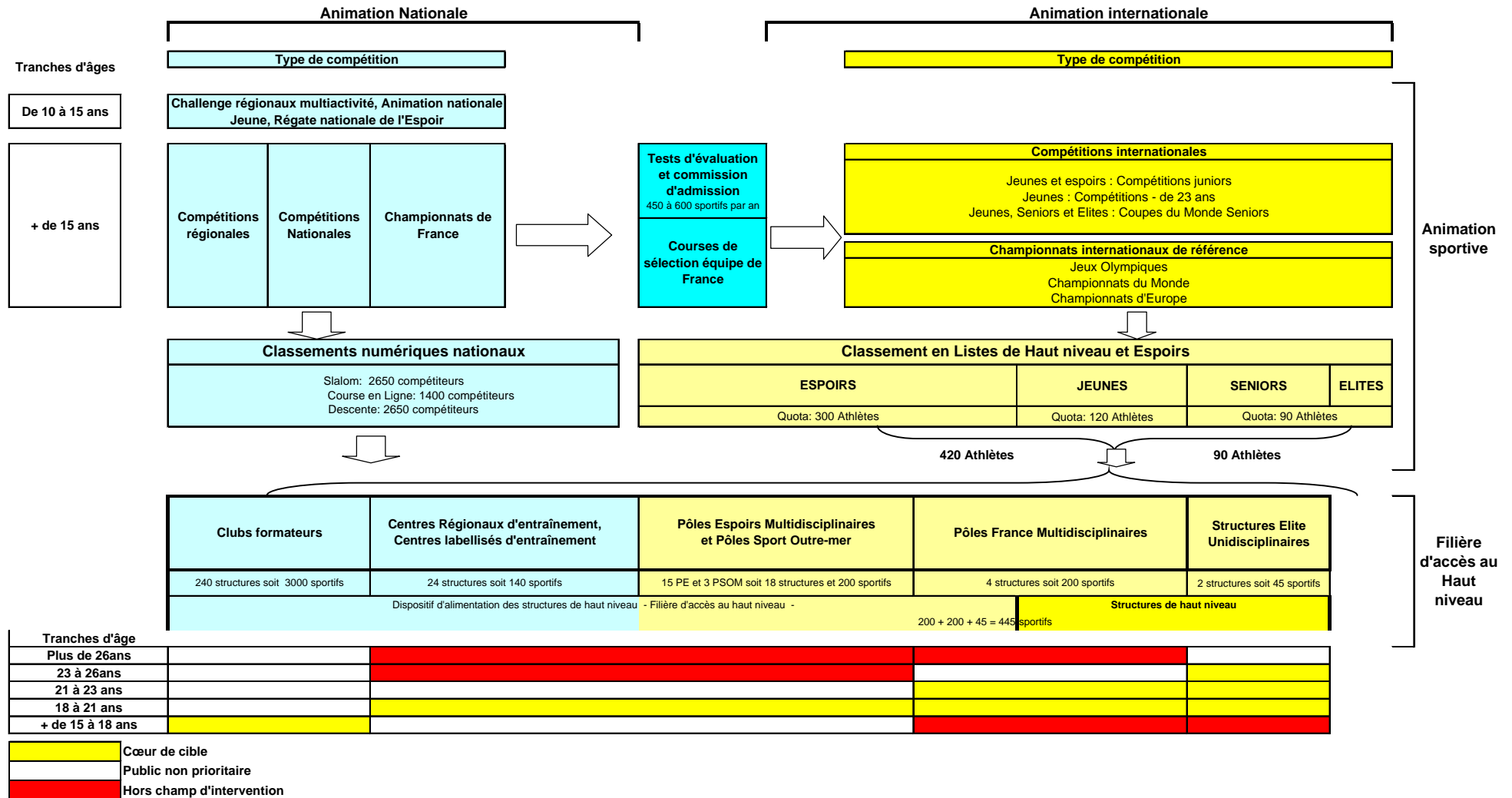
Il reste que les évolutions réglementaires relatives au suivi médical des sportifs et notamment l'intégrations des Espoirs et de tous les sportifs en Pôle à ce dispositif posera des problèmes d'organisation car, même si l'on tient compte du passage de trois à deux bilans annuels, le nombre de dossiers à gérer sera très fortement multiplié. Par ailleurs, il convient aussi de noter que l'intervalle entre l'inscription en Pôle et l'inscription en Liste (septembre à janvier) impose normalement deux bilans différents pour ces deux procédures. La solution consiste sans doute à renouveler les listes HN et Espoirs en novembre pour que les sportifs puissent utiliser le même bilan pour les deux inscriptions.

3 - Tableau des correspondances (toutes disciplines sauf Kayak Polo)

La filière d'accès au haut niveau de la FFCK tient compte des catégories d'âge définies par la Fédération internationale (Juniors, jusqu'à 18 ans ; Jeunes, jusqu'à 23 ans et Seniors au-delà des 23 ans). Les structures sont adaptées à ces catégories, Centre locaux d'entraînement et Pôles Espoirs pour les Juniors et les Jeunes (préparation du projet sportif), Pôles France/Pôles Espoirs pour les meilleurs de ces catégories et Pôle Elite pour les sportifs susceptibles de performer à court terme. Ce «tuilage» favorise la confrontation et la prise des repères nécessaires dans l'apprentissage du haut niveau.

Age	Situation sociale	Catégorie	Collectif Equipe de France			Structure d'entraînement			
+	Monde du travail	Seniors			Elites et Seniors				Structures Elite
33 - 34									
32 - 33									
31 - 32									
30 - 31									
29 - 30									
28 - 29									
27 - 28									
26 - 27									
25 - 26									
24 - 25									
23 - 24									
22 - 23	Enseignement supérieur	Seniors - 23ans	Espoirs	Jeunes				Pôles Espoirs	Pôles France
21 - 22									
20 - 21									
19 - 20									
18 - 19	Lycée	Juniors				Clubs formateurs	Centres locaux d'entraînement		
17 - 18									
16 - 17									
15 - 16	Collège	Cadets							
14 - 15									
13 - 14									
déc-13									
		Minimes							
						Sections sportives			

La filière d'accès au haut niveau de la FFCK est adaptée aux réalités de la vie sportive nationale. Ainsi le réseau de structures permet de tenir compte des conditions particulières de pratique sportive et de formation des jeunes sportifs en proposant un entraînement et une formation de qualité en amont des Pôles et en lien direct avec les entraîneurs de ces Pôles. Par cette démarche de préparation à l'entrée en Pôle, de fonctionnement en réseau tendant à identifier tôt les sportifs à fort potentiel la filière 2004-2014 de la FFCK se démarque de celle des années 1994.



4 - Stratégie de la nouvelle filière d'accès au haut niveau de la FFCK

Les évolutions actuelles du sport de haut niveau se caractérisent par plusieurs phénomènes parallèles. Ainsi, la concurrence est sans cesse plus rude en raison de l'apparition continuelle de nouvelles nations dans le concert sportif, les charges d'entraînement augmentent en volume et en intensité, les compétitions de référence qualificatives aux grandes échéances se multiplient, la productivité des structures d'accès au sport de haut niveau s'améliore et se diversifie, et les sportifs se professionnalisent. Par ailleurs, la prise en compte de la «santé» du SHN (Physique et Psychologique), l'impératif que représente un suivi de la formation et de l'insertion professionnelle et le renouvellement de l'encadrement sont des facteurs fondamentaux de la productivité sportive qui doivent impérativement être intégrés au fonctionnement des structures de la filière du haut niveau, et ce à tous les stades de la formation, des jeunes aux sportifs Elite.

Beaucoup de ces éléments se construiront en même temps que la nouvelle filière se mettra en place, mais le concept est déjà en place et permet de définir un ensemble cohérent de l'animation nationale au plus haut niveau.

4.1 - Objectifs

La refonte de la filière de la Fédération française de canoë-kayak pour la période 2004-2014 correspond à une conception entièrement nouvelle de l'ensemble du dispositif du haut niveau et de la vie sportive de la FFCK. Ainsi, ce ne sont pas seulement les implantations physiques des Pôles qui ont été revues, mais la forme et la relation entre toutes les structures de la FFCK qui participent à la formation des sportifs, la place des Pôles et leur rôle au sein de cette filière, la composition de l'encadrement ainsi que l'organisation des dispositifs périphériques à la performance de haut niveau tels que le suivi médical, les aides personnalisées, la formation des entraîneurs et l'insertion professionnelle des sportifs. Par ailleurs, une refonte de l'organisation de la Direction Technique Nationale a été conduite durant le dernier trimestre 2004 afin de créer le lien entre les départements Développement, Formation et Sport de Compétition (filière d'accès au haut niveau, suivi des sportifs, activités sportives de compétition de niveau national) de la DTN.

Parmi les points clés qui distinguent la filière 2004-2014, la FFCK a pour volonté de :

- Favoriser la confrontation entre les sportifs. Ceci impose que le nombre de sportifs sur chaque structure soit suffisant pour organiser des séances collectives de qualité et, pour les meilleurs, de leur ouvrir une possibilité quasi permanente de confrontation de niveau mondial ;
- Fournir aux sportifs un encadrement permanent, seule garantie de la qualité d'un service d'entraînement qui ne doit pas être mis en parenthèses durant les périodes intenses de compétition ;
- Développer les échanges entre sportifs et les entraîneurs issus des trois disciplines majeures du canoë-kayak (Course en Ligne, slalom et Descente) afin de mutualiser les comportements positifs des sportifs issus des disciplines qui obtiennent des résultats ; concept de transversalité.
- Favoriser la formation et l'insertion professionnelle des sportifs, les aider dans la conception et le suivi de leur projet sportif, d'insertion professionnelle et familial ; triple projet pour les sportifs de la FFCK.
- Mieux tenir compte de l'évolution de la pratique féminine et des éventuelles modifications du programme olympique ;
- Assurer un suivi de santé efficace, un suivi médico-sportif de qualité et une information permanente relative à ces aspects pour éviter toute conduite à risque (dopage par exemple) ; respect de la personne, sportif de haut niveau et de la réglementation.
- Créer, développer et entretenir des liens forts avec tous les acteurs qui participent à la formation des jeunes pagayeurs en intégrant dans la filière les contributions régionales au sport de haut niveau et les entraîneurs des structures locales ; fluidité/cohérence.
- Permettre la formation continue des entraîneurs de la filière par la confrontation et l'échange des techniques d'entraînement à tous niveaux des structures de la filière d'accès au haut niveau, entre toutes les disciplines. Pour ce faire, développer aussi la collaboration avec les Instituts et les Etablissements nationaux du ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative et les fédérations sportives ayant des points communs avec le canoë-kayak (aviron, cyclisme, natation, etc...).

4.2 - Résultats attendus pour 2008

Reconnaissance	Olympique			
	Course en ligne			
	Collectif	Equipe de France Hommes	Equipe de France Dames	France Jeunes
2005	<u>Championnats du Monde</u> Zagreb (CRO) 4 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Poznan (POL) 4 bateaux en finale	<u>Championnats du Monde</u> Zagreb (CRO) 1 bateau en finale <u>Championnats d'Europe</u> Poznan (POL) 1 bateau en finale	<u>Championnats d'Europe (-23ans)</u> Plovdiv (BUL) 1 médaille 6 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (junior)</u> Plovdiv (BUL) 1 médaille 4 bateaux en finale <u>Championnats du Monde</u> Szeged (HUN) 1 médaille 4 bateaux en finale
2006	<u>Championnats du Monde</u> Szeged (HUN) 1 médaille 5 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Racice (République Tchèque) 1 médaille 5 bateaux en finale	<u>Championnats du Monde</u> Szeged (HUN) 1 médaille 2 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Racice (République Tchèque) 1 médaille 2 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (-23ans)</u> Athènes (GRE) 1 médaille 6 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (junior)</u> Poznan (POL) 1 médaille 6 bateaux en finale
2007	<u>Championnats du Monde</u> Duisburg (GER) 1 médaille 4 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Pontevedra (Espagne) 1 médaille 6 bateaux en finale	<u>Championnats du Monde</u> Duisburg (GER) 1 médaille 2 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Pontevedra (Espagne) 1 médaille 3 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (-23ans)</u> Belgrade (ROM) 1 médaille 6 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (junior)</u> Belgrade (ROM) 1 médaille 6 bateaux en finale
2008	<u>Jeux Olympiques</u> Pekin (Chine) 1 médaille 5 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Milan (Italie) 2 médailles 6 bateaux en finale	<u>Jeux Olympiques</u> Pekin (Chine) 1 médaille 2 bateaux en finale <u>Championnats d'Europe</u> Milan (Italie) 1 médaille 3 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (-23ans)</u> Szeged (HUN) 1 médaille 6 bateaux en finale	<u>Championnats d'Europe (junior)</u> Szeged (HUN) 1 médaille 6 bateaux en finale

Reconnaissance	Reconnue de Haut-niveau	Reconnue de Haut-niveau
Collectif	Equipe de France	Equipe de France
Discipline	Course en Ligne (Marathon Senior)	Marathon Junior
2005	Championnats du Monde 1 médaille	Championnats du Monde 1 médaille

Reconnaissance	Olympique		
Discipline	Slalom		
Collectif	Equipe de France	France Jeunes	France Espoirs
2005	Championnats du Monde Penrith (AUS) 4 médailles dont 1 titre. 2 bateaux dans les 8 premiers dans chaque catégorie Championnats d'Europe Tacen (SLO) 4 médailles dont 1 titre. 2 bateaux dans les 8 premiers dans chaque catégorie	Championnats d'Europe (-23ans) Cracovie (POL) 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux en finale par catégorie	Championnats d'Europe (junior) Cracovie (POL) 2 médailles dont 1 titre 1 bateau en finale par catégorie
2006	Championnats du Monde Prague (CZE) 4 médailles dont 1 titre. 2 bateaux dans les 6 premiers dans chaque catégorie Championnats d'Europe L'Argentière La Bessée (FRA) 4 médailles dont 1 titre. 2 bateaux dans les 8 premiers dans chaque catégorie	Championnats d'Europe (-23ans) à définir 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux en finale par catégorie	Championnats du Monde (junior) Solkan (SLO) 2 médailles dont 1 titre 1 bateau en finale par catégorie Championnats d'Europe (junior) à définir 2 médailles dont 1 titre 1 bateau en finale par catégorie
2007	Championnats du Monde Rio de Janeiro (BRA) 2 titres. 2 bateaux dans les 6 premiers dans chaque catégorie Championnats d'Europe Liptovski-Mikulas (CZE) : 2 titres. 2 bateaux dans les 6 premiers dans chaque catégorie	Championnats d'Europe (-23ans) Athènes (GRE) 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux en finale par catégorie	Championnats d'Europe (junior) Athènes (GRE) 2 médailles dont 1 titre 1 bateau en finale par catégorie
2008	Jeux Olympiques Pékin (CHN) 4 médailles dont 2 titres. Championnats d'Europe Cracovie (POL) 2 titres. 2 bateaux dans les 6 premiers dans chaque catégorie	Championnats d'Europe (-23ans) Solkan (SLO) 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux dans les 8 premiers par catégorie	Championnats du Monde (junior) à définir 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux dans les 8 premiers par catégorie Championnats d'Europe (-23ans) Solkan (SLO) 2 médailles dont 1 titre 2 bateaux dans les 8 premiers par catégorie

Reconnaissance	Reconnue de Haut-niveau		
Discipline	Descente		
Collectif	Equipe de France	France Jeunes	France Espoirs
2005	Championnats d'Europe Chalais (FRA) 4 médailles dont 1 titre. 1 bateau dans les 6 premiers de chaque discipline	Circuit International. et Prémondiaux Acquérir une expérience internationale Intégrer le collectif senior	Championnats d'Europe du Chalais (FRA) et Championnats du Monde Vipiteno (ITA) Performeur en rencontre internationale 4 médailles 1 bateaux dans les 6 premiers dans chaque catégorie

Reconnaissance	Reconnue de Haut-niveau	Reconnue de Haut-niveau	Reconnue de Haut-niveau
Discipline	Kayak-Polo	Kayak-Polo	Kayak-Polo
Collectif	Equipe de France Masculine	Equipe de France Féminine	Equipe de France Masculine -de 21ans
2005	Championnats d'Europe Madrid (ESP) 1 médaille	Championnats d'Europe Madrid (ESP) 1 médaille d'or	Championnats d'Europe Madrid (ESP) 1 médaille

5 - Les principales Evolutions (ce qui va changer)

La forme de la filière du haut niveau 2004-2014 de la FFCK se démarque de la précédente sur tous ces aspects. Tout d'abord, elle prend en compte deux étapes différentes du projet sportif de chaque athlète, la formation sportive orientée vers le haut niveau et la pratique sportive de haut niveau (Elite), en précisant le rôle des différentes structures.

- Les structures locales de formation sportive que sont les Centres Régionaux d'entraînement, Centres Locaux d'Entraînement et les Clubs Formateurs assurent la formation sportive générale, multidisciplinaire, des sportifs. Ils proposent aussi des volumes d'entraînement plus denses qui permettront aux meilleurs sportifs de s'adapter plus aisément aux charges de travail proposées sur les Pôles ;
- Les Pôles Espoirs et les Pôles France poursuivent cette formation sportive mais ont aussi la charge d'apporter aux sportifs qui s'engagent dans un projet de haut niveau les compétences et les infrastructures nécessaires à un entraînement intensif ;
- Les structures Elite sont plus légères, réservées aux meilleurs sportifs (niveau mondial) et qui doivent offrir aux sportifs un cadre de pratique sportive de haut niveau quasi professionnelle.

Les dispositifs d'entraînement locaux (structures labellisées par la FFCK)

Les centres locaux d'entraînement sont mis en œuvre avec un soutien actif des collectivités locales. Certains d'entre eux, comme Saint Pé de Bigorre, servent de base d'appui aux équipes internationales. Leur principal intérêt réside dans les installations qu'elles proposent aux sportifs, dans la qualité et la permanence de l'encadrement qu'elles organisent sur le site (agents des collectivités territoriales notamment), et surtout dans leur pérennité. En ce qui concerne les sections sportives, celles-ci sont rattachées à un club formateur. Cette proximité permet à de nombreux sportifs de bénéficier d'un premier dispositif d'entraînement intensif, proche de leur domicile avant de franchir le pas vers le haut niveau en intégrant un Pôle Espoirs ou directement un Pôle France. Des sections sportives universitaires existent et ou sont en train de voir le jour, elles complètent le dispositif de suivi scolaire et universitaire, la partie sportive relevant exclusivement de la FFCK.

Les Pôles Espoirs

L'objectif à long terme est de voir chaque Comité Régional de Canoë-Kayak (CRCK) obtenir la labellisation d'un Pôle Espoirs ou outre-mer pour les prochaines olympiades A court terme, la priorité sera de renforcer le potentiel et la qualité de tous les dispositifs d'entraînement existants. Cette première démarche sera rendue plus aisée si les CRCK réussissent à pérenniser les emplois d'entraîneurs liés à des structures compétentes et pérennes. Ainsi le suivi de formation continue, nécessaire pour le haut niveau, s'adressera à des acteurs bien identifiés.

Pour ce qui concerne les Pôles Espoirs existants, l'évolution du cahier des charges des structures de la filière du haut niveau impose la multidisciplinarité et de nombreux Pôles validés en 2001 ne répondent pas encore à ce critère. En raison des infrastructures nécessaires à cette évolution, une mise à niveau générale ne peut s'envisager que dans la durée. L'objectif de la FFCK est que, pour la labellisation 2007, au moins 75% des Pôles Espoirs labellisés soit multidisciplinaires.

Leur nombre passe de 19 à 15 ; auxquels il faut ajouter 4 projets en métropole et un projet d'évolution des 3 Pôles outre mer vers un label Espoirs.

Les Pôles France

Dans cette nouvelle organisation, le rôle de chaque Pôle France leur champ d'action s'élargit. Le projet 2004-2014 leur confère un rôle de «centre de ressources», des fonctions de coordination sportive inter régionale et d'animation de l'ensemble des acteurs de la filière. Cette mission est destinée à renforcer le lien entre tous les entraîneurs des structures de l'inter région, Pôles Espoirs, Centres Régionaux d'entraînement, Centres Locaux d'Entraînement, Sections Sportives Scolaires, et les Clubs Formateurs qui interviennent dans la formation des sportifs. Structures multidisciplinaires (Course en Ligne, Descente, Slalom), ils accueillent environ 50 sportifs à fort potentiel.

Dans cette nouvelle présentation, en raison du renforcement de leur potentiel d'accueil et de formation les Pôles France passent de 8 structures unidisciplinaires à 4 structures multidisciplinaires. Chaque structure est encadrée par 4 entraîneurs.

Les structures Elite

Elles sont réservées aux sportifs de niveau Mondial, ou ayant atteint une finale lors d'un championnat du Monde dans un court délai. Plus légères que les Pôles France, elles seront encadrées par deux entraîneurs pour 15 sportifs maximum. Ces deux entraîneurs de haut niveau auront la mission d'assurer le suivi quotidien des sportifs implantés sur le site. De plus, cette équipe aura la responsabilité de la préparation terminale et du management des collectifs des autres catégories, Moins de 23 ans et Juniors pour les échéances terminales. Enfin, les entraîneurs affectés sur ces structures ont aussi un rôle important dans les choix afférents à la recherche en matière de sport et d'entraînement, de technologies innovantes et d'observation des méthodes et contenus du travail réalisé par les autres nations et de formalisation des contenus d'entraînement à destination des entraîneurs des structures de la filière du haut niveau de la FFCK, .

6 - Dispositifs mis en œuvre

Cette conception de la filière d'accès au haut niveau de la FFCK rend plus complexe la définition des structures de haut niveau. En effet, sont généralement identifiées comme structures participant de la filière d'accès au haut niveau celles qui intègrent le sportif dans un dispositif d'entraînement intensif. Il s'agit d'un critère structurel, lié aux possibilités du centre d'entraînement lui-même en matière d'aménagement de scolarité par exemple. Le projet actuel fait évoluer cette notion d'identification de l'accès au haut niveau vers un critère d'évaluation fonctionnel, un réseau, dédié intégralement au sportif. En effet, c'est son projet personnel qui affirmera la volonté de chaque individu d'engager un projet d'entraînement et de compétition d'un volume supérieur à la moyenne. L'objectif de la FFCK, au travers de l'organisation de la filière du haut niveau 2004-2014 est de mobiliser tous les acteurs, tous les opérateurs, dirigeants et partenaires de la filière d'accès au haut niveau, entraîneurs de clubs, de centres locaux d'entraînement, de sections sportives, de Pôles autour de ce projet pour apporter au sportif les moyens nécessaires à la réalisation de ses objectifs personnels. Dans ce sens la limite formelle entre les structures s'estompe au profit d'une action permanente et cohérente de tous les acteurs.

6.1 - Evolution des structures

Pôles Espoirs				
Implantation	Région	Label 2000/2004	Label 2004/2014	Etablissement du MdS
Pontivy	Bretagne	Espoirs	Centre local d'entraînement	Non
Lannion	Bretagne	Espoirs	Centre local d'entraînement	Non
Avignon	Alpes-Provence	Espoirs	Centre local d'entraînement	Non
Angoulême	Poitou-Charentes	Espoirs	Centre local d'entraînement	Non
Vaires Sur Marne	Ile de France	Espoirs	Espoirs	Non
Angers	Pays de la Loire	Espoirs	Espoirs	Non
St Grégoire ou Cesson Sévigné	Bretagne	Espoirs	Espoirs	Non
Toulouse	Midi-Pyrénées	Espoirs	Espoirs	Oui
Vaires sur Marne	Ile de France	Espoirs	Espoirs	Non
Nancy	Lorraine	Espoirs	Espoirs	Oui
Besançon	Franche Comté	Espoirs	Espoirs	Non
Dijon	Bourgogne	Espoirs	Espoirs	Oui
Poitiers	Poitou-Charentes	Espoirs	Espoirs	Non
Lyon	Rhône-Alpes	Espoirs	Espoirs	Non
Caen	Normandie	Espoirs	Espoirs	Non
Tours	Centre	Espoirs	Espoirs	Non
Pau	Aquitaine	Espoirs	Espoirs	Non
Lille	Nord Pas de Calais	Espoirs	Espoirs	Non
Strasbourg	Alsace	Espoirs	Espoirs	Oui
Marseille	Alpes-Provence	Espoirs	Espoirs	Non
A fixer	Auvergne/Limousin (Projet)		Espoirs	Oui (si Vichy)
A fixer	Picardie (Projet)		Espoirs	
A fixer	Champagne Ardenne (Projet)		Espoirs	

Pôles France et structures Elite				
Implantation	Région	Label 2000/2004	Label 2004/2014	Etablissement du MdS
Angers	Pays de la Loire	France	Fermeture	
Besançon	Franche Comté	France	Fermeture	
Dijon	Bourgogne	France	Fermeture	
Poitiers	Poitou-Charentes	France	Fermeture	
Lyon	Rhône-Alpes	France	Fermeture	
Cesson-Sévigné	Bretagne	France	France	Non / Collaboration avec DINARD
Toulouse	Midi-Pyrénées	France	France	Oui
INSEP	Ile de France	France	France	Oui
Nancy	Lorraine	Espoirs	France	Oui
Pau	Aquitaine	Slalom	France/Elite	Non
Toulouse	Midi-Pyrénées	Course en Ligne/Descente	France/Elite	Oui

6.2 - Alimentation de la filière

L'alimentation de la filière intervient par l'intermédiaire de deux phénomènes convergents : le travail d'animation inter régionale, de formation continue des entraîneurs et de suivi des sportifs mené par les cadres des Pôles et un nouveau dispositif d'évaluation des sportifs qui souhaitent intégrer ou rester dans la filière d'accès au haut niveau.

La commission d'admission

Les objectifs de la commission sont d'avoir une photographie précise du niveau des athlètes de la filière du haut niveau (FHN), d'organiser la population des Pôles afin d'obtenir la meilleure confrontation possible sur chaque structure et d'établir la liste des sportifs (Seniors, Jeunes, Espoirs). La participation à cette procédure est obligatoire pour tous les sportifs qui souhaitent intégrer ou rester au sein de la Filière de Haut Niveau quelque soit la structure d'entraînement choisie à la rentrée d'octobre. La commission est un élément essentiel pour l'inscription des sportifs en liste Espoirs ou de haut niveau (Seniors, Jeunes) à la rentrée d'octobre. Cette commission se déroule en quatre phases distinctes entre le début mars et la mi mai.

- 1 - Chaque sportif doit faire un acte volontaire de candidature. Ceux participant déjà à la filière (liste Elite, Seniors, Jeunes ou Espoirs) doivent renseigner le dossier d'inscription individuelle, disponible sur le site **Intranet** de la Ffck. Les autres doivent renseigner le dossier d'inscription individuelle, à partir de la version informatique disponible sur le site **Internet** Ffck et le transmettre, par email au coordinateur inter régional de la filière du haut niveau (CIR) de l'Inter Région concernée.
- 2 - La commission regroupe sur chaque Pôle France, par Inter Région, sur une même journée tous les prétendants à un recensement dans la filière pour les 4 disciplines (course en ligne, descente, kayak polo et slalom). Lors de cette journée les sportifs passent des tests physiques et un entretien destiné à cerner leur potentiel, leur motivation et la validité de concordance entre leur projet sportif et de formation.
- 3 - Une réunion Inter Régionale de bilan qui réunit les entraîneurs du Pôle France, les entraîneurs des Pôles Espoirs et les Conseillers Techniques Sportifs Régionaux de l'Inter Région qui valide l'accès des sportifs à la filière du haut niveau.
- 4 - Une Réunion Nationale d'admission qui assure une harmonisation des inscriptions en filière et en liste de haut niveau pour l'ensemble du territoire.

A titre d'exemple, 600 sportifs ont passé les tests lors de la commission d'admission 2005.

La filière d'accès au haut niveau de la FFCK se veut donc un outil de formation sportive en relation étroite avec la vie sportive nationale. Elle est orientée vers une productivité à moyen/long terme pour les Pôles Espoirs et les Pôles France et à court terme pour les Elites. La fluidité dans la filière est ascendante (du club vers l'élite) et le seul critère d'évaluation est la performance sportive réalisée au niveau international.

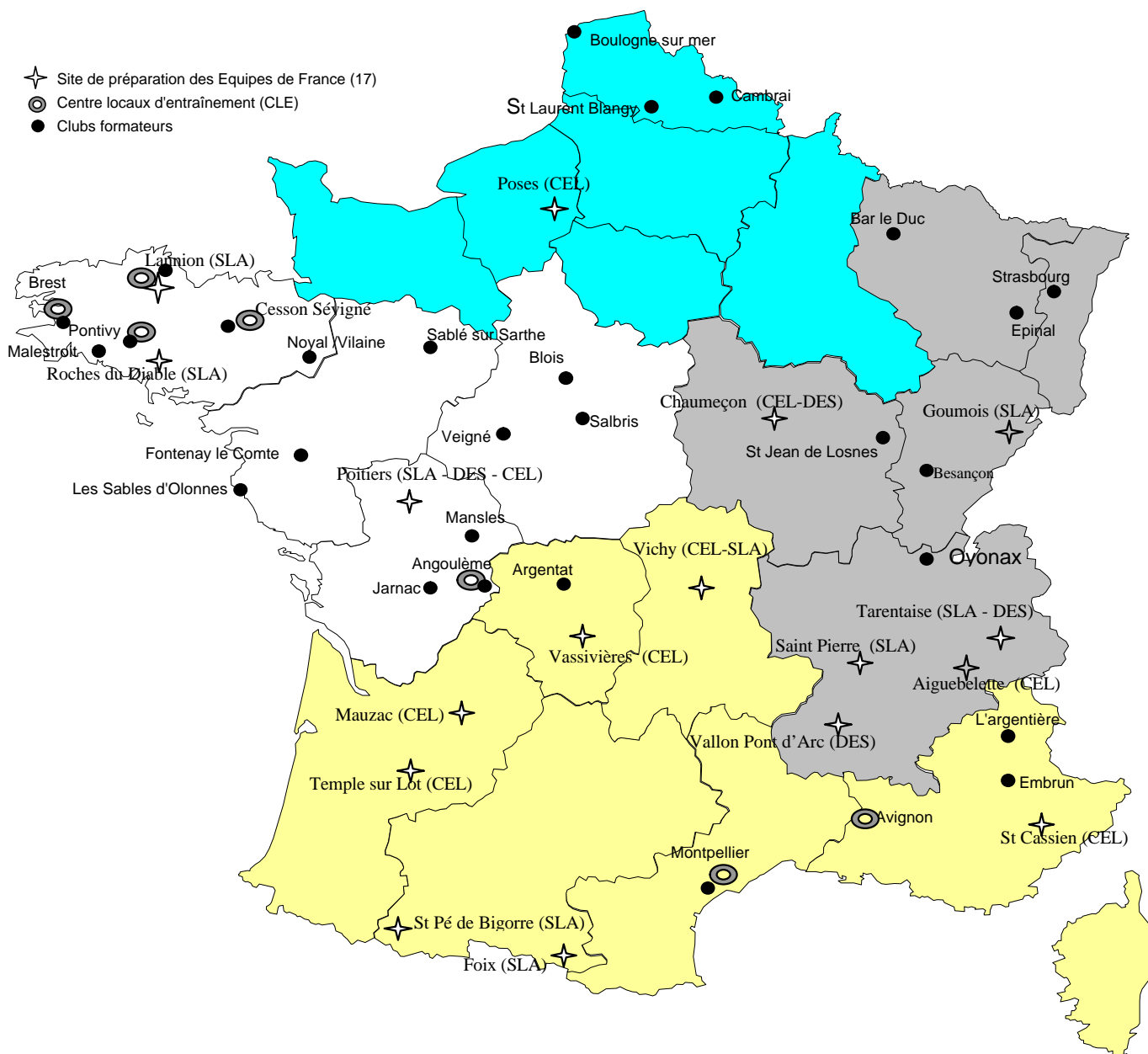
6.3 - Fluidité de la filière

En raison du grand nombre de sportifs souhaitant intégrer un Pôle, la fluidité entre les structures est l'un des éléments importants de leur réussite. La FFCK a mis en place quelques règles simples, basées sur la performance sportive, destinées à éviter que certains sportifs se contentent d'une «bonne situation nationale».

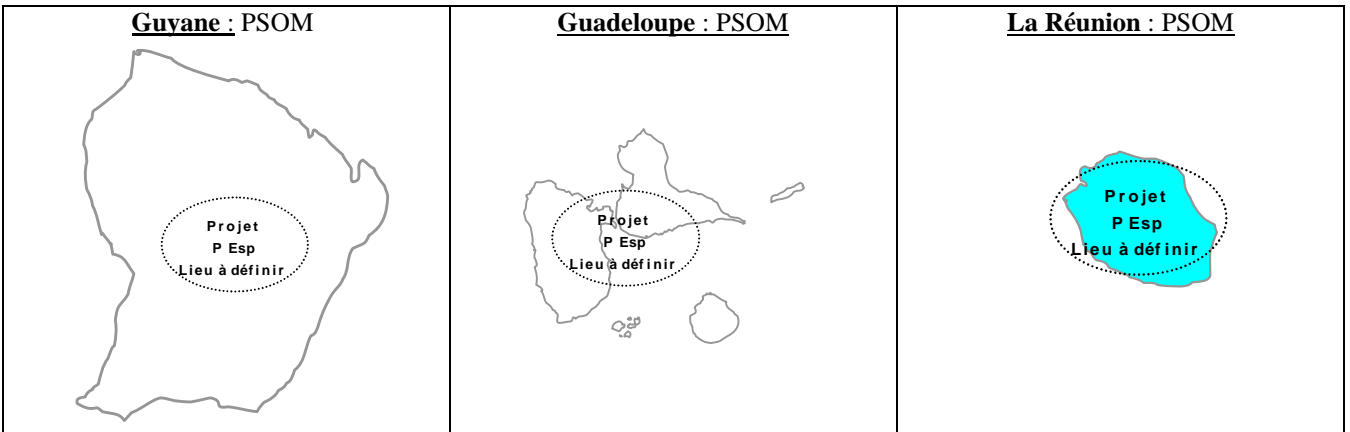
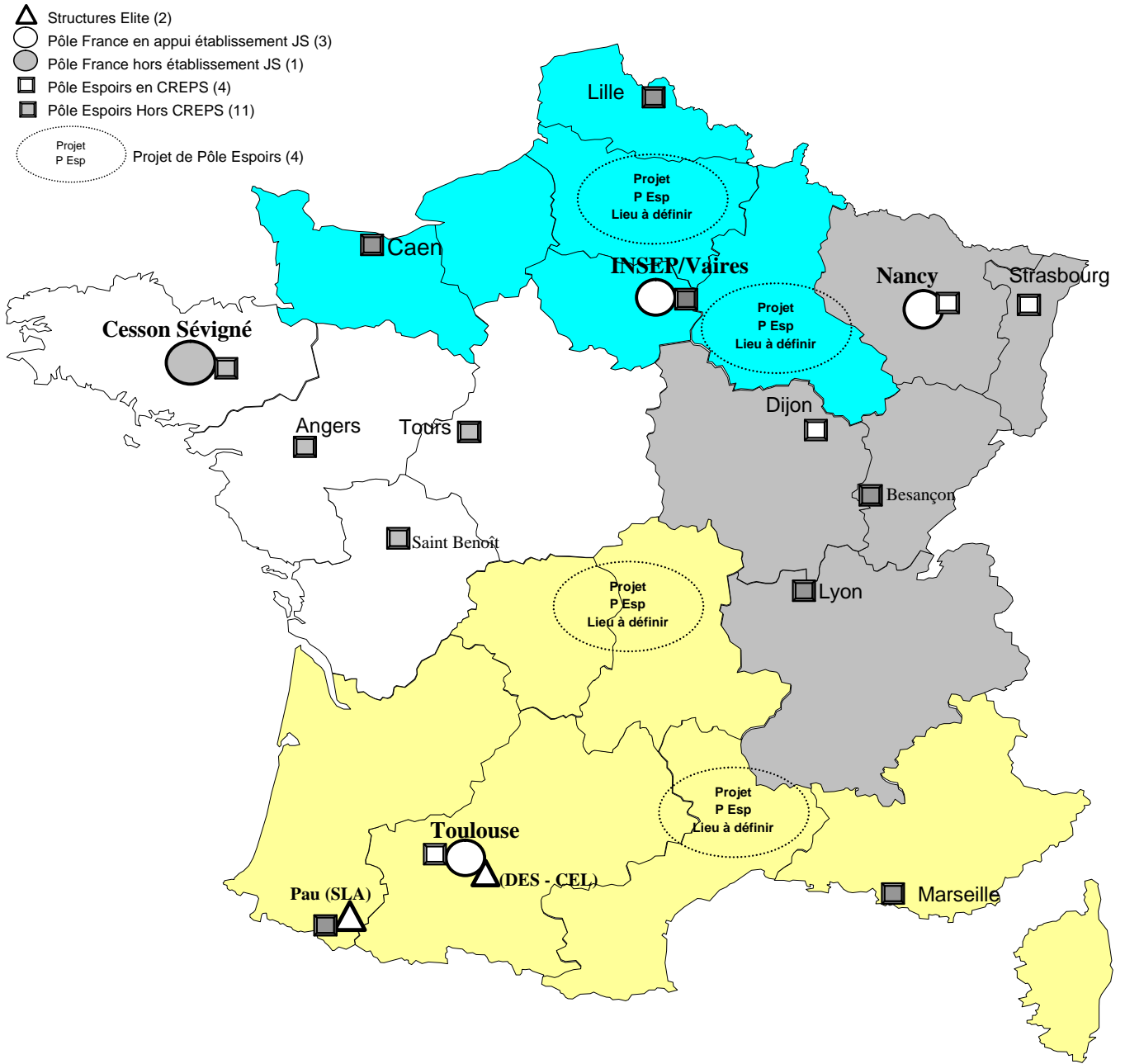
- L'inscription en liste Espoirs et en Pôle est limitée à 4 ans. Passé ce délai, où l'âge de 23ans, soit le sportif accède à une sélection et réalise une performance, soit il quitte le dispositif.
- L'inscription en liste Jeunes n'est plus possible après 22 ans.
- L'inscription en liste Seniors est valable 3 ans. Passé ce délai soit le sportif accède à la liste Elite, soit il quitte le dispositif. Il peut toujours y revenir lors des sélections en équipe de France, cette phase de la vie sportive étant ouverte à tous les licenciés sur critère de performance.

7 - Cartographie des structures

7.1 - Les structures d'alimentation de la filière d'accès au haut niveau (labellisées par la FFCK)



7.2 - Les structures de haut niveau (labellisées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative)



8 - Cahier des charges des structures

8.1 – Cahier des charges bâtiments

Ce tableau n'est en aucun cas un programme d'équipement. Il s'agit d'un outil de référence en vue d'établir une programmation adaptée, complète et spécifique à chaque projet. Elle doit être définie en analysant l'ensemble des besoins et des contraintes. De plus, un même projet peut être le groupement de plusieurs Pôles et disciplines. Dans ce cas, cela offre une émulation de groupe, bénéfique à la performance, et permet une économie de moyens (mutualisation des surfaces). Ce cahier des charges est applicable aux nouveaux équipements. Les Pôles existants, notamment les Pôles Espoirs, bénéficieront d'une olympiade pour atteindre la mise à niveau.

Tableau synthétique du cahier des charges bâtiments

	Structure Elite	Pôle France	Pôle Espoirs	Commentaires
Accueil - hall de desserte	10M ²	20M ²	10M ²	Le hall est l'accès principal du bâtiment tant pour les sportifs que pour leur encadrement. Il s'agit d'un espace d'orientation ainsi qu'un support d'information.
Salle de réunion	25M ²	40M ²	25M ²	La salle de réunion est destinée à la conduite de réunion. Elle doit être capable d'accueillir l'ensemble des utilisateurs du Pôle France. Elle doit permettre d'assurer les fonctions de la vie du Pôle : séance vidéo, briefing athlètes, briefing cadre, présentations techniques. Capacité à transformer cette salle de réunion en salle de cours.
Bureau des Entraîneurs	18M ²	20 à 35M ²	18M ²	Il est destinés aux entraîneurs, pour l'ensemble de leurs tâches administratives, pour la préparation des entraînements, pour s'entretenir individuellement avec un athlète et pouvoir se réunir en groupe.
Salle de détente	22M ²	40M ²	22M ²	Elle est destinée à accueillir l'ensemble des utilisateurs pour des moments de détente et de repos. Elle doit pouvoir être séparée en deux parties distinctes : une bruyante et une calme. Cette salle doit permettre la prise de repas.
Salle de travail	18M ²	45M ²	18M ²	La salle de travail est destinée à l'enseignement des sportifs sous forme de cours individuels ou collectifs. Elle doit permettre, aux athlètes-étudiants ou en formation, de réviser entre les entraînements. Pour les Pôles de 20 à 40 utilisateurs, elle pourra être associée à la salle de réunion, et dans ce cas, celle-ci sera majorée de 20% en surface.
Salle de concentration	30M ²	50M ²	30M ²	La salle de concentration est un lieu de détente et d'étirement après les séances d'entraînement. Elle doit aussi permettre aux athlètes d'effectuer une préparation mentale.
Salle de musculation et ergomètres	120M ²	250M ²	120M ²	La salle de musculation est un lieu d'entraînement et de mise en condition physique. Il peut être préférable d'envisager deux salles de musculation au-delà de 60 utilisateurs inscrits. Pour les Pôles en CREPS une mutualisation avec les installations de l'établissement est souhaitable et permet une réduction de la surface.
Espace de récupération	17M ²	30M ²	17M ²	L'espace de récupération est composé d'un sauna, ou d'un hammam ou un jacuzzi. Il est destinée à l'usage des sportifs après l'entraînement pour la relaxation et la récupération. Il s'agit d'un espace mixte.
Salle médicale	12M ²	15M ²	12M ²	La salle médicale est destinée à recevoir les sportifs lors des entretiens médicaux ainsi que les contrôles anti-dopages.
Salle de massages	10M ²	22M ²	10M ²	La salle de massage est destinée à recevoir les sportifs après les entraînements. Cet espace peut être associé à la salle médicale pour les structures de 20 à 40 utilisateurs. La salle sera modulable en plusieurs box.
Vestiaires douches et sanitaires	30M ²	75M ²	30M ²	Les vestiaires sont destinés à l'usage des sportifs lors de l'entraînement en extérieur ou en intérieur. Ils doivent pouvoir accueillir la totalité des athlètes du Pôle.
Séchoir	10M ²	20M ²	10M ²	Le séchoir permet aux sportifs d'essorer, de laver puis d'étendre l'équipement spécifique de navigation. C'est une pièce qui nécessite une ventilation importante et efficace en raison de son taux d'humidité très élevé.
Hangar bateaux à moteur	30M ²	60M ²	30M ²	Ce hangar est à l'usage de la Descente et de la Course en ligne. Il permet de ranger les bateaux de sécurité.
Hangar de stockage	90M ²	300M ²	80M ²	Ce hangar sert à stocker le matériel de navigation de la structure, mais aussi le matériel personnel des athlètes qui s'entraînent sur le Pôle.
Hangar à véhicules roulants	35M ²	105M ²	35M ²	Ce hangar est destiné au stationnement des minibus à neuf places ainsi que leurs remorques.
Local du petit matériel	35M ²	65M ²	30M ²	Ce local est formé de deux parties : l'une sert à stocker le petit matériel personnel de navigation des athlètes tel que les jupes, les gilets, les pagaies, les casques, ou les ballons de jeux; l'autre sert au stockage du petit matériel technique tel qu'une échelle, les cages de Kayak Polo, le gonfleur, les bouées, les lests, les portes de Slalom, les plots omniflots (s'il y a lieu), les lignes d'eau, les câbles.
Local de réparation	25M ²	45M ²	25M ²	Ce local est le lieu de réparation de l'ensemble des canoës et des kayaks. Les canoës et les kayaks demandent en effet tous un certain entretien

8.2 – Cahier des charges services

L'encadrement favorise la venue des athlètes sur un site. Il constitue le premier service.

C'est la qualité de l'encadrement, sa permanence et les services offerts par la structure qui incitent les sportifs à se délocaliser vers un Pôle France ou une structure Elite.

Encadrement	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Coordination	1 Directeur des Equipes de France (DEF) et deux entraîneurs de Structure Elite	Un conseiller technique sportif sur le Pôle France, coordonnateur de toutes les structures de l'inter région (Pôle France, Pôles Espoirs, centres locaux, sites de préparation et clubs formateurs) en relation avec les CTRC. Nommé à temps plein.	Un conseiller technique sportif régional, coordonnateur (CTRC) de toutes les structures de la région (Pôle Espoirs, centres régionaux et/ou départementaux, sites de préparation et clubs formateurs).
Formation Expérience	Professeur de sport Professeur d'EPS Brevet d'état 2ème degré	Professeur de sport ou Professeur d'EPS Brevet d'état 2ème degré Permis bateau pour les disciplines d'eau plate	Brevet d'Etat 2 ^{ème} degré
Nombre minimum d'entraîneurs par structure	2 plus le DEF (1 Entraîneur pour 8 sportifs)	Les entraîneurs sur les Pôles France sont des cadres du Ministère des Sports placés auprès de la FFCK et des cadres de droit privé. 1 entraîneur pour 10 sportifs	1 entraîneur pour 12 athlètes
Missions du coordinateur	Assurer la gestion des aspects sportifs du haut niveau, l'organisation sportive de l'olympiade, mais aussi les aspects relatifs à l'environnement sportif et à l'environnement du sportif dans le sens large. Il a aussi en charge la coordination sportive nationale des actions relatives au suivi et à l'encadrement des équipes de France.	Assurer le suivi administratif et du Pôle	Assurer le suivi administratif et financier des structures de la région
		Assurer le relationnel avec les institutions (comité régional, DRDJS, collectivité territoriales...) Etre le correspondant pour le suivi socio professionnel des sportifs des différentes structures Mettre en place et assurer le suivi médical des sportifs de haut niveau et des Espoirs	

Encadrement	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Missions entraîneurs	Assurer le suivi quotidien des sportifs sur le site. Il a aussi un rôle important dans les choix afférents à la recherche en matière de sport et d'entraînement, de technologies innovantes et d'observation des méthodes et contenus du travail réalisé par les autres nations et de formalisation des contenus d'entraînement.	Assurer la permanence de l'entraînement sur le Pôle - Initier et participer aux stages interrégionaux - Etre le relais avec les autres structures de la zone du Pôle France Assurer la formation des entraîneurs des Pôles espoirs Encadrer les sportifs lors des actions des différentes équipes de France (stages et compétitions) - Participer aux réunions organisées par le Directeur des équipes de France.	Assurer la permanence de l'entraînement sur le Pôle Assurer la formation des entraîneurs des clubs formateurs Participer aux stages interrégionaux Encadrer les sportifs lors des actions des différentes équipes de France (stages et compétitions). Participer aux réunions organisées par le coordonnateur des équipes de France.
Mise à disposition du cadre	Le cadre répartit ses 220 jours de missions en 110 jours minimum pour le Pôle et 110 jours maximum de stages et compétitions et de formation vers les entraîneurs de la Filière.		Le ou les cadres interviendront sur l'encadrement des équipes de France avec un maximum de 50 jours par an
Formation continue	Confrontation et échanges au sujet des techniques d'entraînement à tous niveaux des structures de la filière d'accès au haut niveau, entre toutes les disciplines. Réaliser ces actions en collaboration avec les Instituts et les Etablissements nationaux du ministère de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative et les fédérations sportives ayant des points communs avec le canoë-kayak (aviron, cyclisme, natation, etc...).		Au minimum 10 jours par an
Présence	Présence sur la structure	Permanente en dehors des actions Equipe de France	Colloque des conseillers techniques Action de formation en direction des entraîneurs de Pôle Espoirs mis en place par la F.F.C.K.
Situation administrative des entraîneurs et rémunération	Contrat PO pour les disciplines olympiques	Conseiller technique sportif du Ministère des Sports placé auprès de la F.F.C.K. Contrat PO pour les disciplines olympiques Complément de salaire pour les autres 1 Entraîneur plein temps sous contrat de droit privé employé par la F.F.C.K.	1 à 2 entraîneurs mis à disposition par le Comité Régional suivant le nombre de sportifs accueilli sur les Pôles (au minimum à 50% de leur temps en plus des 50 jours d'intervention éventuelles auprès des équipes de France) - La rémunération dépend de la formation (au minimum 150% du SMIC)
Recrutement	Le recrutement des entraîneurs de Pôles France et des structures Elite se fera par un appel à candidature international		CRCK

La confrontation est importante, cela inclut la qualité des athlètes qu'on regroupe sur un même site et leur interactivité.

Principes :

Pour les sportifs inscrits sur la liste des sportifs de Haut Niveau du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative :

- Les sportifs inscrits en catégorie Elite doivent participer de cette structure. Des dérogations peuvent être accordées individuellement sur décision du Directeur de la discipline concernée.
- Les sportifs Seniors doivent être sur un Pôle France. Les dérogations possibles.
- Les sportifs Jeunes doivent être sur un Pôle France dans la mesure du possible ou sur un Pôle Espoirs de manière transitoire.

Statut du sportif Senior ou Jeune en club

Il bénéficie du soutien permanent du Coordinateur du Pôle France du territoire de son club de résidence, et aussi des dispositifs périphériques à la performance tels que les aides personnalisées. Son entraîneur bénéficie du dispositif permanent de formation des entraîneurs de la filière.

Confrontation	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Population	Athlètes classés en liste Elite	Athlètes classés en liste Senior et Jeune	Athlètes classés en liste jeune Athlètes de niveau Espoir
Effectif	Minimum 8 athlètes Maximum 8 athlètes par entraîneur	Minimum 8 athlètes Maximum 10 athlètes par entraîneur	Minimum 8 athlètes Maximum 12 athlètes par entraîneur
Objectif F.F.C.K.	15 athlètes	120 SHN sur Pôle France 30 athlètes de 3 disciplines par Pôle	150 athlètes Espoirs De 8 à 24 athlètes par Pôle
Présence	Permanente et/ou pour les actions spécifiques	Le sportif doit résider dans l'agglomération et participer au quotidien au programme du Pôle	

Les aménagements sont l'un des outils de la performance sportive. Eux seuls permettent aux sportifs un volume de pratique suffisant, dans un contexte facilitant qui leur permet de gérer leur double projet sportif et de formation ou d'insertion.

Aménagements	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Aménagement scolaire et universitaire		Convention au moins avec une université ; Offres d'études large Pour les Pôles Espoirs, convention avec au moins un lycée. Distance des sites universitaires et scolaires à moins de 30 minutes du ou des sites d'entraînement Moyens de transports pour se rendre du lieu de formation au lieu d'entraînement.	
Bassin d'emploi	Grande et moyennes entreprises susceptibles d'accueillir des sportifs de haut niveau	Les Pôles France doivent obligatoirement se situer dans ville universitaire.	
Hébergement	La ville choisi doit pouvoir permettre aux sportifs de trouver facilement des logements. Lister les hébergements susceptibles d'accueillir des sportifs, les conditions et tarifs (ex CREPS, CROUS ...)		

Services	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Dynamique sportive régionale		Lister les Pôles France et Pôle Espoirs des autres disciplines et les relations avec les structures canoë Enoncer la politique du sport de haut niveau de la région, du département, de la ville et de la DRDJS La présence d'un établissement du Ministère des Sports sera un atout supplémentaire	
Entraînement	Permanence toute l'année	Permanence de l'entraînement en semaine et hors des vacances scolaires	
Suivi médical et paramédical	Plateau médico sportif et médecin en capacité à traiter les problématiques de traumatologie sportive	Présence obligatoire d'un plateau médical capable de proposer le contenu du suivi médical longitudinal. Possibilités de traiter les problèmes de traumatologie des sportifs. Etre capable de proposer aux sportifs un suivi paramédical.	
Sites d'entraînement	Plusieurs sites de navigation adaptés au plus haut niveau	Présence obligatoire d'un bassin d'entraînement proche du site du Pôle.	
Suivi socio professionnel	Actions menées par le DEF et les entraîneurs en collaboration avec le siège fédéral	Actions menées par la DRDJS ou la région en faveur du suivi socioprofessionnel des sportifs. Entreprises ou collectivités qui accueillent déjà des sportifs de haut niveau	

Les infrastructures de navigation sont les outils de travail quotidien préalables à la performance sportive. Elles seules permettent d'offrir une diversité des conditions de pratique suffisante pour assurer au sportif une variété et de la nouveauté dans ses moyens de préparation physique et techniques.

Leur proximité est un atout supplémentaire pour le bon fonctionnement de la structure.

Infrastructures	Structures Elite	Pôles France	Pôles Espoirs
Course en ligne et Marathon	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Deux lignes d'eau balisées de 1000 mètres	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Une ligne d'eau balisées de 1000 mètres	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Une ligne d'eau balisées de 1000 mètres ou un réparation sur berge de 1000 mètres.
Slalom	Stade d'eau vive de 250 mètres de long d'une difficulté de classe IV (pente moyenne conseillée supérieure à 2%) Prolongement du stade d'eau vive ou autre lieu de pratique de 250 mètres de long de difficulté de classe I-II (pente moyenne conseillée entre 0,3% et 1 % de pente) 40 à 60 portes sur le plat. 534 heures annuelles d'utilisation du stade d'eau vive (à affiner en fonction du site)	Stade d'eau vive de 250 mètres de long d'une difficulté de classe III (pente moyenne conseillée supérieure à 1%) 40 portes sur le plat. 10 créneaux d'une heure en moyenne par semaine en dehors des périodes scolaires (à affiner précisément en fonction de chaque site).	Stade d'eau vive de 250 mètres de long avec une difficulté de classe II-III (pente moyenne conseillée supérieure à 0,6 %) 7 créneaux d'une heure par semaine pendant les périodes scolaires (à affiner précisément en fonction de chaque site).
Descente	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Dans un rayon de 50km, une rivière comportant un tronçon de 4km de classe III minimum, avec un débit utilisable 110 jours par an.	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Une ou plusieurs rivière d'eau vive de classe II passage III dans un rayon de 50km	Bief de 3000 à 5000 mètres sans portage et d'une profondeur de 2 mètres. Stade d'eau vive de 250 mètres de long avec une pente moyenne supérieure à 0,7 % (difficulté de classeII-III)
Kayak Polo	Un terrain permanent aux normes de la Fédération Internationale de Canoë		

9 - Compétitions de références, critères et quotas des sportifs en listes

FEDERATION FRANCAISE DE CANOE-KAYAK

Olympique Disciplines Spécialité Sexe	Critères et quota des sportifs de haut niveau			Espoirs
	Critères – Elite Uniquement performances Seniors	Critères et quota "Collectif France" (Elites+Seniors)	Critères et quota "France Jeunes"	Critères et quota
<u>Olympique</u> CEL : K1 - K2 (500M - H & F) CEL : K4 (1000M - H & 500M - F) CEL : K1 - K2 - K4 (1000M - H) CEL : C1- C2 (500M & 1000M - H) SLA : K1 (H & F) SLA : C1 (H) SLA : C2 (H)	JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3 JO = 8 ; CM = 8 CE = 3	Collectifs Collectifs Seniors	Collectifs Juniors et moins de 23 ans	Juniors et moins de 23 ans
<u>Non Olympique</u> CEL : Distances non olympiques : 200M H & D ; C4 500M et 1000M H ; K1, K2 1000M - F. CEL : Distances non olympiques Marathon (H & F) DES : Classique et Sprint (K1 - H & D ; C1 & C2 - H) KAP : Hommes et Dames	CM – CE = Titre CM – CE = Titre CM – CE = Titre CM – CE = Titre	Commission d'admission en filière du haut niveau		
Note : Pas d'inscription en Elite pour les épreuves par équipe en Slalom et Descente				
		Quota : 90	Quota : 120	Quota : 300

JO : Jeux olympiques

CM : Championnats du Monde

CE : Championnats d'Europe